

1) Le DEUST « Animation et Commercialisation des Services Sportifs »

s'adresse :

- **au titre de la Formation Initiale (FI) :** aux étudiants bacheliers ayant un profil adapté, justifiant d'une implication sportive, une participation au niveau de l'animation, l'entraînement, l'initiation dans des structures de sport, loisir, tourisme. Posséder un BAFA, AFPS (Brevet de secouriste), sont des atouts.
En équitation, le galop 6 est exigé.
- **au titre de la Formation Continue (FC) :**
 - aux salariés, artisans, professions libérales,
 - aux demandeurs d'emploi (Brevet d'Etat et autres diplômes),
 - aux personnes ayant interrompu leurs études depuis un an,désireux de compléter leur formation et attestant d'un niveau de professionnalisme dans le secteur sportif (au moins 3 ans d'expérience).
En équitation, le galop 6 est exigé.

Validation du diplôme

Pour chaque niveau DEUST 1 et DEUST 2 :
2 sessions de contrôle des connaissances par an (décembre et avril). Les sessions de rattrapage ont lieu en septembre.
Contrôles écrits et/ ou oraux.

Validation des acquis Aménagement des études

Une commission d'équivalence valide les demandes justifiées en début d'année.

Les étudiants salariés ou ceux qui ont un statut d'athlète de haut niveau peuvent bénéficier d'aménagements des études.

Inscriptions

Formation Initiale :

Retrait des dossiers de candidature jusqu'au **30 mars 2006**.

Retour des dossiers le **30 juin 2006, délai impératif** (le cachet de la poste faisant foi).

- Joindre une enveloppe grand format (32 X 22,5) libellée et timbrée pour pli de 100g.

Formation Continue :

Toute personne relevant de la Formation Continue doit s'adresser à :

DIDERIS

4, Bd Henri IV – BP 1017
34006 MONTPELLIER CEDEX 1
Tél : 04.67.41.74.88

Un accompagnement au sein d'un Atelier Permanent de Pédagogie est assuré pour les adultes afin d'augmenter les chances de réussite à la reprise de leurs études.

Débouchés

Le **DEUST** (diplôme inscrit au RNCP): BAC + 2 permet une entrée dans la vie active pour l'encadrement et la gestion des pratiques de loisirs.

- Technicien - animateur
 - Aide à la gestion des services sportifs
 - Actions commerciales. Ventes
 - Conseillers en produits et articles de sports.
 - Responsable d'une petite structure
- Etc...

DOCUMENT NON CONTRACTUEL

UNIVERSITE MONTPELLIER I UFR STAPS Faculté

des

Sciences du Sport et de l'Education Physique

700 Avenue du Pic Saint-Loup
34090 MONTPELLIER
tél.: 04 67 41 57 16
fax : 04 67 41 57 08

Email : danielle.maurin@univ-montpl.fr
Site : www.staps.univ-montpl.fr

Année Universitaire 2006-2007

DEUST « ANIMATION ET COMMERCIALISATION DES SERVICES SPORTIFS »

Responsable :

Jean-Michel BALLARIN

3ème semestre

EVALUATION

ECTS	Coef de l'épreuve dans l'UE	Type de l'épreuve	Durée de l'épreuve
------	-----------------------------	-------------------	--------------------

<u>UE</u> 31	Maîtrise technique et pédagogique des APS			
-	31 A	50h	TP	Maîtrise technique des APS proposées au choix
-	31 B	20h	TD	Approche professionnalisante de l'APS choisie
150h	31 C	30h	CM	Pédagogie et situations d'intervention
-	31 D	30h	TD	Pédagogie et situations d'animation sportive
-	31 E	20h	TD	Le support d'une prestation

12	2	CC	
	2	CT	1h
	3	CT	2h
	3	CC	
	2	CC	

<u>UE</u> 32	Connaissances fondamentales des déterminants de la performance			
75h	32 A	15h	CM	L'entreprise sportive comme construit social
	32 B	15h	TD	L'entreprise sportive comme construit social
	32 C	15h	CM	L'emploi dans les entreprises sportives
	32 D	15h	CM	Bases et concepts de Marketing
	32 E	15h	TD	Bases et concepts de Marketing

10	4	CT+CC	1h
	3	CT	1h
	3	CT	

<u>UE</u> 33	Méthodologie de l'animation et de la communication			
80h	33 A	20h	TD	Sophrologie et coaching
	33 B	20h	CM	Enjeux de l'information et de la communication
	33 C	20h	TD	Langues
	33 D	20h	TD	Informatique & NTIC

8	2	CC	
	2	CT	1h
	2	CC	
	2	CC	

4ème semestre

EVALUATION

ECTS	Coef de l'épreuve	Type de l'épreuve	Durée de l'épreuve
	dans l'UE		

<u>UE 41</u>	Maîtrise technique et pédagogique des APS			
130h	41 A	50h	TP	Maîtrise technique des APS proposées au choix
	41 B	20h	TD	Approche professionnalisante de l'APS choisie
	41 C	30h	CM	Sciences de la vie et condition physique
	41 D	30h	TD	Appliqué aux enseignements 21.C

10	2	CC	
	2	CT	1h
	3	CT	1h
	3	CC	

<u>UE 42</u>	Connaissances fondamentales des déterminants de la gestion du sport			
90h	42 A	30h	CM	Droit et gestion des entreprises sportives
	42 B	30h	TD	Droit et gestion des entreprises sportives
	42 C	15h	CM	Comptabilité générale et analytique
	42 D	15h	TD	Comptabilité générale et analytique

10	6	CT	1h
	4	CT	1h

<u>UE 43</u>	Insertion dans le milieu professionnel			
80h	43 A	300h	TP	Stage en entreprise sportive
	43 B	20h	TP	Conception et suivi du stage
	43 C	20h	CM	Commercialisation des produits sportifs, démarche qualité
	43 D	20h	TD	Communication
	43 E	20h	TD	Audio Visuel et NTIC

10	4	CC	
	4	CT	1h
	2	CT	

1er semestre

EVALUATION

<u>UE</u> 11	UE	H	Maîtrise technique et théorique des APS	
60h	11.A	40h	TP	Maîtrise technique des APS proposées au choix
	11 B	20h	TD	Approche professionnalisante de l'APS choisie

<u>UE</u> 12	Connaissances fondamentales et appliquées aux APS			
60h	12.A	20h	CM	Anatomie fonctionnelle, biomécanique
	12 B	20h	CM	Anthropologie du corps
	12 C	20h	TD	Appliqué aux enseignements de l'UE 12

<u>UE</u> 13	Méthodologie de l'animation et de la communication			
80h	13 A	20h	TD	Connaissances pédagogiques
	13 B	20h	CM	Les outils du SIC
	13 C	20h	TD	Langues
	13 D	20h	TD	Informatique & NTIC

<u>UE</u> 14	Commercialisation et Administration du Sport			
60h	14 A	20h	TD	Connaissance du milieu du métier d'animateur sportif
	14 B	20h	CM	Commercialisation des produits sportifs
	14 C	20h	CM	Gestion des ressources humaines

<u>UE</u> 15	Insertion dans le milieu professionnel			
30h	15 A	150h	TP	Stage en entreprise sportive
	15 B	20h	TP	Conception et suivi du stage

ECTS	Coef de l'épreuve dans l'UE	Type de l'épreuve	Durée de l'épreuve
------	-----------------------------	-------------------	--------------------

6	3	CC	
	3	CT	1h

7	2,5	CT	1h
	2,5	CT	1h
	2	CC	1h

7	2	CT	1h
	1,5	CT	1h
	2	CC	
	1,5	CC	

6	2	CT	1h
	2	CT	1h
	2	CT	1h

4	4	CT	
----------	----------	-----------	--

2ème semestre

EVALUATION

UE 21	UE	H	Maîtrise technique et théorique des APS	
60h	21 A	50h	TP	Maîtrise technique des APS proposées au choix
	21 B	20h	TD	Approche professionnalisante de l'APS choisie

ECTS	Coef de l'épreuve dans l'UE	Type de l'épreuve	Durée de l'épreuve
------	-----------------------------	-------------------	--------------------

6	3	CC	
	3	CT	1h

UE 22			Connaissances fondamentales et appliquées aux APS	
60h	22 A	20h	CM	Physiologie fondamentale et appliquée
	22 B	20h	CM	Psychologie des apprentissages
	22 C	20h	TD	Appliqué aux enseignements de l'UE 22

7	5	CT	2h
	2	CC	

UE 23			Méthodologie de l'animation et de la communication	
70h	23 A	20h	TD	Théorie et pratique de l'animation
	23 B	10h	CM	Communication et publicité
	23 C	20h	TD	Langues
	23 D	20h	TD	Audio Visuel

7	2	CC	
	1,5	CT	
	2	CC	
	1,5	CT	

UE 24	Commercialisation et Administration du Sport			
40h	24 A	20h	CM	Sociologie des pratiques sportives
	24 B	20h	CM	Le cadre économique et commercial du sport
	24 C	20h	CM	Cadre légal et réglementaire de l'animation
	24 D	10h	TD	Appliqué aux enseignements

6	4,5	CT	2h
	1,5	CC	

UE 25	Insertion dans le milieu professionnel			
30h	25 A	150h	TP	Stage en entreprise sportive
	25 B	20h	TP	Conception et suivi du stage

4	4		
		CT	